

Sujet : [INTERNET] Avis concernant le projet de Réserve Naturelle Nationale sur la Seine en amont de Nogent-sur-Seine

De : Sylvain PELLETIER

Date : 14/12/2022 14:12

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Madame, Monsieur,

En qualité de licencié du CAN (Club d'Aviron Nogentais), je me permets d'apporter un avis concernant le beau projet de Réserve Naturelle Nationale sur la Seine en amont de Nogent-sur-Seine.

L'activité du club n'est pas cantonnée aux seuls 2 kilomètres en amont du club, cette distance étant bien trop restrictive à la pratique de ce sport qui demande également de l'endurance. Les sorties allant jusqu'à Marnay-sur-Seine sont récurrentes et indispensables à une bonne progression dans cette discipline.

L'usage d'une embarcation à moteur pour sécuriser les usagers de cette pratique est d'une nécessité absolue, bien au delà de l'obligation de la FFA. La pratique de l'aviron est également un sport d'équilibre, et les chavirages ne sont pas exceptionnels, même chez les pratiquants confirmés. La pression écologique de cette embarcation de sécurité sur l'environnement est très largement négligeable, et il serait désolant de mettre fin cette activité respectueuse de l'environnement par ces restrictions et interdictions.

En outre, il faut pouvoir compter sur les usagers de cette partie du fleuve comme étant des défenseurs actifs de cette zone naturelle à préserver, la preuve étant la très forte mobilisation des adhérents du CAN lors de l'opération "Berge Seine" du 24 septembre 2022.

L'aviron est un très beau sport, qui compte beaucoup de licenciés, et pas seulement à Nogent Sur Seine. Cette activité, qui ne repose que sur l'extraordinaire volonté de bénévoles doit pouvoir perdurer dans le périmètre qui est le sien aujourd'hui, aussi je vous serai gré de prendre en considération ces arguments lors de l'adoption du futur décret. En l'état, le décret sonnera inéluctablement le fin de l'activité du CAN, ce à quoi je ne puis me résoudre.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire à ma considération respectueuse.

Sylvain PELLETIER